PACK DE BIENVENUE

En louant un appartement ou une maison Domanys, vous choisissez plus qu'un logement.

Votre satisfaction compte pour nous, c'est pourquoi, dès votre emménagement, nous vous fournissons des services et des prestations pour vous accompagner au plus près dans votre parcours de locataire.

VOTRE LOGEMENT PRÊT À EMMÉNAGER

→ Un logement

Au départ du précédent locataire, nous vérifions que l'état du logement soit conforme à notre standard de propreté. Si nécessaire, nous mobilisons une entreprise de nettoyage. Vous trouverez dans le logement, le jour de votre arrivée, une attestation de propreté. Nous remplaçons l'abattant WC par un équipement neuf.

→ Un logement économe

Votre logement est équipé d'ampoules basse consommation dans toutes les pièces et des économiseurs d'eau sont installés sur les robinets des éviers et des lavabos (lorsque le matériel est adapté).

→ Un logement sécurisé

Les équipements (électricité, garde-corps, plomberie,...) sont contrôlés avant votre emménagement ou lors de l'état des lieux. Nous remplaçons le canon de serrure sur la porte d'entrée lors de votre emménagement.

VOUS SIMPLIFIER LE PAIEMENT DU LOYER

Vous êtes accompagnés lors du montage de votre dossier APL.
Sachez par ailleurs que le loyer se paye à terme échu (en fin de mois). Le jour de votre emménagement, vous ne versez que le dépôt de garantie.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Votre dossier est suivi par deux interlocuteurs spécialisés : votre chargé de clientèle vous écoute et vous conseille pour les questions administratives (APL, loyer,...), votre technicien suit le traitement de vos demandes techniques.
Afin de faire le point sur votre installation, nous vous proposons un entretien de courtoisie dans les 3 mois suivant votre entrée dans votre logement.

VOUS DISPOSEZ D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

→ Les conseils d'utilisation

Nous vous présentons le fonctionnement des équipements de votre logement et vous remettons les notices correspondantes. Si nécessaire, le prestataire en charge de la maintenance des équipements réalise une démonstration.

→ L'entretien et la maintenance des équipements

En cas de question technique (mauvais fonctionnement d'un équipement par exemple), il vous suffit de contacter notre centre d'appels ou les entreprises concernées selon les modalités décrites dans les documents remis lors de votre entrée dans les lieux. Le bon fonctionnement des équipements de votre logement est régulièrement contrôlé.

→ Domanys urgence

Nous sommes joignables au 03 86 46 11 98 24h/24 le week-end et les jours fériés et en dehors des horaires d'ouverture, pour traiter les problèmes techniques importants.

PACK.BIENV-DSIC-202301-V8-CRÉDITS PHOTOS : © ADOBE STOCK - RCS Auxerre B 382 820 033